Observation 1 de Mr COUSIN et MLLE CHEVAL je vous joins la lettre et les photos en scan
En synthèse puisard d'eaux usées qui débordent à chaque pluie d'orage et 2ème point ayant refait son assainissement ce Mr s'est rendu compte que plusieurs tuyaux se déversaient dans son puisard au droit de sa propriété (parcelle 517) qui reprennent les conduites de la parcelle 510 et de la parcelle 1645 : apparemment ces habitations n'ont pas de puisard en limite de propriété et déversent leurs eaux usées dans le regard e Mr COUSIN : voir plan cadastral scanné. Ces parcelles avant leur revente appartenaient toutes au propriétaire de la parcelle 510 et rien n'a été fait lors de la vente.

2ème observation de Mr DUCLAYE Eric
Sa propriété a 2 accès 307 rue du moulin et 21 rue des Fonds de jardin. Ce Mr possède une mini station. Sa maison est très éloignée de la route et le chemin privé du 307 rue du Moulin est une allée de 25 peupliers qui rendent la réalisation d'une tranchée impossible.
Ce Mr demande si son habitation va faire partie de la future implantation du réseau séparatif et à quel horizon au niveau des délais ?

3ème observation de Mr EVRARD Francis 21 rue des Fonds de paris : quand ma maison sera-t-elle raccordée au réseau séparatif sachant que je suis déjà en réseau séparatif au niveau de ma propriété ?